

REITMANS

(CANADA) LIMITÉE

États financiers consolidés intermédiaires résumés non audités
Au 28 octobre 2017 et au 29 octobre 2016

REITMANS (CANADA) LIMITÉE
COMPTES CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DE RÉSULTAT

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

		Trimestres clos les		Neuf mois clos les	
	Note(s)	28 octobre 2017	29 octobre 2016	28 octobre 2017	29 octobre 2016
Ventes		242 373 \$	245 604 \$	700 601 \$	703 538 \$
Coût des biens vendus	5	106 468	105 687	312 800	306 977
Marge brute		135 905	139 917	387 801	396 561
Frais de vente et de distribution		118 767	122 164	350 778	357 627
Charges administratives		9 806	11 229	31 180	32 434
Dépréciation du goodwill	6	26 340	—	26 340	—
Résultat des activités d'exploitation		(19 008)	6 524	(20 497)	6 500
Produits financiers	12	4 026	2 033	8 423	6 474
Charges financières	12	8	39	47	1 679
(Perte) bénéfice avant impôt sur le résultat		(14 990)	8 518	(12 121)	11 295
Charge d'impôt sur le résultat	11	1 846	903	1 610	691
(Perte nette) bénéfice net		(16 836) \$	7 615 \$	(13 731) \$	10 604 \$
(Perte) bénéfice par action	13				
De base		(0,27) \$	0,12 \$	(0,22) \$	0,17 \$
Dilué(e)		(0,27)	0,12	(0,22)	0,17

Les notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités font partie intégrante de ces états financiers.

REITMANS (CANADA) LIMITÉE
ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DU RÉSULTAT GLOBAL
(non audité)
(en milliers de dollars canadiens)

	Note(s)	Trimestres clos les		Neuf mois clos les	
		28 octobre 2017	29 octobre 2016	28 octobre 2017	29 octobre 2016
(Perte nette) bénéfice net		(16 836) \$	7 615 \$	(13 731) \$	10 604 \$
Autres éléments du résultat global					
Éléments qui sont reclassés dans le résultat net ou qui sont susceptibles de l'être					
Couvertures de flux de trésorerie (après impôt de 2 725 \$ et de 535 \$ pour le trimestre et les neuf mois clos le 28 octobre 2017, respectivement, et de 2 599 \$ et de 2 340 \$ pour le trimestre et les neuf mois clos le 29 octobre 2016, respectivement)	9	7 524	7 103	(1 480)	(6 397)
Écarts de conversion	9	(159)	(146)	71	113
Total des autres éléments du résultat global		7 365	6 957	(1 409)	(6 284)
Résultat global total		(9 471) \$	14 572 \$	(15 140) \$	4 320 \$

Les notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités font partie intégrante de ces états financiers.

REITMANS (CANADA) LIMITÉE
BILANS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS
(non audité)
(en milliers de dollars canadiens)

	Note(s)	28 octobre 2017	29 octobre 2016	28 janvier 2017
ACTIFS				
ACTIFS COURANTS				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4	119 055 \$	101 794 \$	120 265 \$
Titres négociables	15	60 040	49 270	54 764
Clients et autres débiteurs		7 044	6 048	4 256
Actif financier dérivé	15	1 638	3 267	1 386
Impôt sur le résultat recouvrable		1 307	868	3 480
Stocks	5	146 654	167 672	146 059
Charges payées d'avance		7 938	7 433	6 846
Total des actifs courants		343 676	336 352	337 056
ACTIFS NON COURANTS				
Immobilisations corporelles		113 219	126 602	124 106
Immobilisations incorporelles		19 285	23 363	23 110
Goodwill	6	11 843	38 183	38 183
Impôt sur le résultat différé		26 335	27 859	25 891
Total des actifs non courants		170 682	216 007	211 290
TOTAL DES ACTIFS		514 358 \$	552 359 \$	548 346 \$
PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES				
PASSIFS COURANTS				
Fournisseurs et autres créditeurs	7	113 757 \$	120 847 \$	114 254 \$
Passif financier dérivé	15	5 521	3 678	3 160
Produits différés	8	13 892	12 705	21 478
Partie courante de la dette à long terme	15	153	1 988	1 655
Total des passifs courants		133 323	139 218	140 547
PASSIFS NON COURANTS				
Autres créditeurs	7	6 024	7 380	7 186
Crédits différés au titre des contrats de location		6 424	9 053	8 230
Dette à long terme	15	—	153	—
Passif au titre des retraites		19 322	20 005	18 869
Total des passifs non courants		31 770	36 591	34 285
CAPITAUX PROPRES				
Capital social	9	38 397	38 397	38 397
Surplus d'apport		10 161	9 570	9 769
Résultats non distribués		303 443	328 473	326 675
Cumul des autres éléments du résultat global	9	(2 736)	110	(1 327)
Total des capitaux propres		349 265	376 550	373 514
TOTAL DES PASSIFS ET DES CAPITAUX PROPRES		514 358 \$	552 359 \$	548 346 \$

Les notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités font partie intégrante de ces états financiers.

REITMANS (CANADA) LIMITÉE
ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens)

	Note(s)	Capital social	Surplus d'apport	Résultats non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global	Total des capitaux propres
Solde au 29 janvier 2017		38 397 \$	9 769 \$	326 675 \$	(1 327) \$	373 514 \$
Perte nette		—	—	(13 731)	—	(13 731)
Total des autres éléments du résultat global	9	—	—	—	(1 409)	(1 409)
Résultat global total pour la période		—	—	(13 731)	(1 409)	(15 140)
Charge de rémunération fondée sur des actions	10	—	392	—	—	392
Dividendes	9	—	—	(9 501)	—	(9 501)
Total des apports des (distributions versées aux) propriétaires de la société		—	392	(9 501)	—	(9 109)
Solde au 28 octobre 2017		38 397 \$	10 161 \$	303 443 \$	(2 736) \$	349 265 \$
 Solde au 31 janvier 2016		 38 397 \$	 9 007 \$	 327 370 \$	 6 394 \$	 381 168 \$
Bénéfice net		—	—	10 604	—	10 604
Total des autres éléments du résultat global	9	—	—	—	(6 284)	(6 284)
Résultat global total pour la période		—	—	10 604	(6 284)	4 320
Charge de rémunération fondée sur des actions	10	—	563	—	—	563
Dividendes	9	—	—	(9 501)	—	(9 501)
Total des apports des (distributions versées aux) propriétaires de la société		—	563	(9 501)	—	(8 938)
Solde au 29 octobre 2016		38 397 \$	9 570 \$	328 473 \$	110 \$	376 550 \$

Les notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités font partie intégrante de ces états financiers.

REITMANS (CANADA) LIMITÉE
TABLEAUX CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens)

Note(s)	Trimestres clos les		Neuf mois clos les	
	28 octobre 2017	29 octobre 2016	28 octobre 2017	29 octobre 2016
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION				
(Perte nette) bénéfice net	(16 836) \$	7 615 \$	(13 731) \$	10 604 \$
Ajustements pour tenir compte de ce qui suit :				
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles et pertes de valeur nettes	10 596	11 235	32 311	32 302
Dépréciation du goodwill	26 340	—	26 340	—
Charge de rémunération fondée sur des actions	(643)	430	(123)	908
Variation nette de la juste valeur des titres négociables	(2 089)	(498)	(5 276)	(4 081)
Variation nette du transfert vers les stocks (du profit) de la perte réalisé(e) sur les couvertures de flux de trésorerie	(282)	1 773	94	4 263
Perte (profit) de change	2 151	(263)	1 859	(79)
Produits d'intérêts et de dividendes, montant net	(953)	(774)	(2 523)	(2 254)
Charge d'impôt sur le résultat	1 846	903	1 610	691
	20 130	20 421	40 561	42 354
Variations dans ce qui suit :				
Clients et autres débiteurs	(1 727)	(722)	(2 785)	(1 909)
Stocks	619	(20 513)	(595)	(42 824)
Charges payées d'avance	1 411	1 214	(1 092)	1 488
Fournisseurs et autres créditeurs	(714)	944	(3 147)	22 904
Passif au titre des retraites	140	108	453	669
Crédits différés au titre des contrats de location	(550)	(183)	(1 806)	(1 587)
Produits différés	(3 928)	(4 523)	(7 586)	(6 620)
Entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation	15 381	(3 254)	24 003	14 475
Intérêts payés	(8)	(39)	(47)	(139)
Intérêts reçus	317	215	749	532
Dividendes reçus	611	633	1 818	1 825
Impôts sur le résultat reçus	114	2 119	662	2 489
Impôts sur le résultat payés	—	(7)	(7)	(438)
Entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation	16 415	(333)	27 178	18 744
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT				
Entrées d'immobilisations corporelles et incorporelles	(6 816)	(8 885)	(15 596)	(25 244)
Produit tiré de la sortie d'immobilisations corporelles et incorporelles	—	—	—	416
Sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement	(6 816)	(8 885)	(15 596)	(24 828)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT				
Dividendes payés	(3 167)	(3 167)	(9 501)	(9 501)
Remboursements sur la dette à long terme	(508)	(477)	(1 502)	(1 410)
Sorties de trésorerie liées aux activités de financement	(3 675)	(3 644)	(11 003)	(10 911)
(PERTE) PROFIT DE CHANGE SUR LA TRÉSORERIE DÉTENUE EN DEVISE				
	(2 310)	118	(1 789)	194
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE				
	3 614	(12 744)	(1 210)	(16 801)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À L'OUVERTURE DE LA PÉRIODE				
	115 441	114 538	120 265	118 595
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA CLÔTURE DE LA PÉRIODE				
	119 055 \$	101 794 \$	119 055 \$	101 794 \$

Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie (note 14)

Les notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités font partie intégrante de ces états financiers.

REITMANS (CANADA) LIMITÉE
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES
RÉSUMÉS
(non audité)

1. ENTITÉ PRÉSENTANT L'INFORMATION FINANCIÈRE

Reitmans (Canada) Limitée (la « société ») est une société domiciliée au Canada et elle a été constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. L'adresse enregistrée de la société est le 155, rue Wellington Ouest, 40^e étage, Toronto (Ontario) M5V 3J7. La principale activité de la société est la vente au détail de vêtements pour dames.

2. RÈGLES DE PRÉSENTATION

a) Déclaration de conformité

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités ont été dressés selon les Normes internationales d'information financière (*International Financial Reporting Standards* ou « IFRS ») telles que publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »), conformément aux méthodes comptables suivies par la société lors de l'établissement de ses derniers états financiers consolidés annuels audités, sauf dans les cas mentionnés ci-après. Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités ont été préparés selon les IFRS, conformément à l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*. Certaines données, notamment les notes afférentes, qui sont habituellement présentées dans les états financiers consolidés annuels audités dressés conformément aux IFRS, ont été omises ou résumées. Par conséquent, les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités ne présentent pas toute l'information devant figurer dans les états financiers annuels complets et, à cet effet, ils doivent être lus à la lumière des états financiers consolidés annuels audités pour l'exercice clos le 28 janvier 2017, et des notes y afférentes.

La publication des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités a été autorisée par le conseil d'administration en date du 30 novembre 2017.

b) Base d'évaluation

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités ont été établis au coût historique, sauf pour ce qui est des éléments importants suivants :

- les titres négociables et instruments financiers dérivés sont évalués à la juste valeur;
- le passif au titre des retraites est comptabilisé comme étant la valeur actualisée de l'obligation au titre de prestations définies diminuée de la juste valeur des actifs du régime;
- les passifs au titre des accords de paiement fondé sur des actions réglées en trésorerie sont évalués conformément à l'IFRS 2, *Paiement fondé sur des actions*.

c) Saisonnalité des activités intermédiaires

Le commerce de détail est saisonnier et les résultats d'exploitation d'une période intermédiaire donnée ne sont pas nécessairement indicatifs des résultats d'exploitation de l'exercice complet ou d'une autre période future.

d) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Les montants des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités sont libellés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle de la société. Toutes les informations financières présentées en dollars canadiens ont été arrondies au millier de dollars près, à l'exception des montants par action.

e) Estimations, jugement et hypothèses

L'établissement d'états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités conformément aux IFRS exige que la direction ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur la valeur comptable des actifs et des passifs, sur les informations relatives aux actifs et aux passifs éventuels à la date des états financiers consolidés de même que sur la valeur comptable des produits et des charges de la période visée. Ces estimations et hypothèses reposent sur l'expérience historique, d'autres facteurs pertinents et les attentes par rapport à l'avenir et sont passées en revue régulièrement. Toute révision des estimations comptables est constatée dans la période au cours de laquelle les estimations sont revues ainsi que dans les périodes futures touchées par ces révisions. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Dans le cadre de l'établissement des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités, les jugements significatifs posés par la direction par suite de l'application des méthodes comptables de la société ainsi que les principales sources d'estimation relative à l'incertitude étaient les mêmes que ceux appliqués et décrits dans les états financiers consolidés annuels audités de la société pour l'exercice clos le 28 janvier 2017.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

À l'exception de ce qui est décrit ci-après, les principales méthodes comptables présentées dans les états financiers consolidés annuels audités de la société pour l'exercice clos le 28 janvier 2017 ont été appliquées uniformément lors de l'établissement des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

Initiative concernant les informations à fournir (modifications de l'IAS 7)

En janvier 2016, l'IASB a publié des modifications à l'IAS 7, *Tableaux des flux de trésorerie*, qui exigent la présentation d'informations précises concernant les changements dans certains passifs du tableau des flux de trésorerie. Ces changements s'appliquent pour l'exercice ouvert à compter du 1^{er} janvier 2017. Ces modifications n'ont pas nécessité de changement important de la présentation et des informations à fournir dans les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la société. La société fournira de l'information additionnelle relativement aux changements dans les passifs issus des activités de financement dans ses états financiers consolidés annuels pour l'exercice qui sera clos le 3 février 2018.

Nouvelles normes comptables et interprétations n'ayant pas encore été adoptées

Un certain nombre de nouvelles normes, et de normes et interprétations modifiées, ne s'appliquent pas encore aux neuf mois clos le 28 octobre 2017, et n'ont pas été appliquées lors de l'établissement des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités. Les nouvelles normes et les normes et interprétations modifiées suivantes sont actuellement à l'étude :

IFRS 16, *Contrats de location*

En janvier 2016, l'IASB a publié l'IFRS 16, *Contrats de location* (l'« IFRS 16 »), qui remplacera l'IAS 17, *Contrats de location* et les interprétations connexes. Cette norme instaure un modèle unique de comptabilisation par le preneur et oblige ce dernier à comptabiliser les actifs et les passifs liés à tous les contrats de location d'une durée de plus de 12 mois, à moins que la valeur de l'actif sous-jacent soit faible. Le preneur est tenu de comptabiliser un actif lié au droit d'utilisation de l'actif sous-jacent et un passif lié au contrat de location qui représente son obligation d'effectuer des paiements locatifs. Les bailleurs continuent de classer les contrats de location en tant que contrat de location-financement ou en tant que contrat de location simple. D'autres aspects du modèle de comptabilisation des contrats de location ont été touchés, y compris la définition d'un contrat de location. Des dispositions transitoires ont également été prévues. L'IFRS 16 s'appliquera aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019, et devra être appliquée rétrospectivement. Une application anticipée est autorisée uniquement pour les entités qui ont adopté l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* (l'« IFRS 15 »).

La société a effectué une évaluation provisoire de l'incidence éventuelle de l'adoption de l'IFRS 16 sur ses états financiers consolidés. La société s'attend à ce que l'adoption de l'IFRS 16 ait une incidence importante, car elle comptabilisera de nouveaux actifs et passifs au titre de ses contrats de location simple pour les magasins de détail, les bureaux, les véhicules et le matériel. En outre, la nature et le calendrier des charges liées à ces contrats de location changeront puisqu'aux termes de l'IFRS 16 les charges liées aux contrats de location simple constatés selon le mode linéaire sont remplacées par une dotation aux amortissements pour l'actif au titre du droit d'utilisation et la charge d'intérêts sur les obligations locatives.

La société n'a pas encore déterminé quelle méthode de transition elle appliquera ni si elle se prévaudra des exemptions facultatives ou des mesures de simplification prévues par la norme. La société compte fournir des informations additionnelles détaillées, entre autres sur la méthode de transition et sur toute mesure de simplification qu'elle choisira, et sur toute incidence financière quantitative estimée, et ce, avant l'adoption de l'IFRS 16.

IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*

En mai 2014, l'IASB a publié l'IFRS 15. Cette norme propose un modèle unique qui s'applique aux contrats avec des clients ainsi que deux méthodes de comptabilisation des produits, soit à un moment précis, soit progressivement. Ce modèle comprend une analyse des transactions en cinq étapes fondée sur les contrats et visant à déterminer si des produits ont lieu d'être comptabilisés et, le cas échéant, le montant et le moment de leur comptabilisation. De nouveaux seuils en matière d'estimations et de jugements ont été présentés, ce qui peut avoir des répercussions sur le montant comptabilisé et (ou) la date de comptabilisation. La nouvelle norme s'applique aux contrats conclus avec des clients. Elle ne s'applique pas aux contrats d'assurance, aux instruments financiers ou aux contrats de location, lesquels entrent dans le champ d'application d'autres IFRS. L'IFRS 15 s'appliquera aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018, l'adoption anticipée étant autorisée.

La société s'attend à ce que la mise en œuvre de l'IFRS 15 ait une incidence sur l'affectation des produits différés relativement à ses programmes de fidélisation de la clientèle. Le montant des produits qui sont différés est actuellement évalué selon la juste valeur des points et primes de fidélisation accordés, et tient compte du pourcentage d'utilisation estimé. Aux termes de l'IFRS 15, le montant de contrepartie sera réparti entre les primes accordées dans le cadre du programme de fidélisation et les biens sous-jacents à ces primes, en fonction de leurs prix de vente spécifiques relatifs. La société évalue actuellement l'incidence de ce changement sur ses états financiers consolidés.

La société s'attend également à ce que la mise en œuvre de l'IFRS 15 ait une incidence sur l'affectation des produits différés relativement aux cartes-cadeaux vendues. Pour le moment, la société produit une estimation à l'égard des cartes-cadeaux pour lesquelles elle a des raisons de croire qu'elles ne seront pas encaissées en se fondant sur les tendances d'encaissement passées. Aux termes de l'IFRS 15, si la société s'attend à avoir droit à un montant de droits abandonnés compris dans les cartes-cadeaux, elle comptabilisera le montant qu'elle prévoit en produits des activités ordinaires proportionnellement au rythme auquel le client exerce ses droits. La société évalue actuellement l'incidence de ce changement sur ses états financiers consolidés.

Selon l'IFRS 15, lorsque la société réalise une vente avec droit de retour, elle comptabilise des produits des activités ordinaires d'un montant correspondant à celui auquel elle s'attend à avoir droit. La société comptabilise aussi un passif au titre du remboursement futur et un actif au titre des biens dont elle prévoit le retour. Le passif au titre du remboursement futur est présenté au montant brut, comme un passif au titre du remboursement futur et un actif au titre du recouvrement. Il s'agit d'un changement étant donné que la société présente actuellement le montant net des retours prévus.

La société ne s'attend pas à ce que la mise en œuvre de l'IFRS 15 ait d'autres incidences importantes sur ses produits, cependant, l'évaluation détaillée est en cours. La société n'a pas encore déterminé quelle méthode de transition elle appliquera.

IFRS 2, Paiement fondé sur des actions

Le 20 juin 2016, l'IASB a publié des modifications à l'IFRS 2, *Paiement fondé sur des actions*, en vue de clarifier comment doivent être comptabilisés certains types de transactions dont le paiement est fondé sur des actions. Les modifications fournissent des exigences relativement à la comptabilisation : des effets des conditions d'acquisition des droits et des conditions accessoires à l'acquisition des droits sur l'évaluation des paiements fondés sur des actions qui sont réglés en trésorerie; des transactions dont le paiement est fondé sur des actions et qui comportent des modalités de règlement net concernant l'obligation relative aux retenues d'impôt à la source; d'une modification des conditions qui a pour effet qu'une transaction dont le paiement est fondé sur des actions et qui est réglée en trésorerie est reclassée comme étant réglée en instruments de capitaux propres. Les modifications s'appliquent pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. À des fins de simplification, les modifications peuvent être appliquées de manière prospective. L'application rétrospective ou anticipée est permise si l'information est disponible sans avoir recours à des connaissances a posteriori. La société ne s'attend pas à ce que ces modifications aient une incidence importante sur ses états financiers consolidés.

4. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

	28 octobre 2017	29 octobre 2016	28 janvier 2017
Trésorerie	119 055 \$	75 697 \$	107 767 \$
Dépôts à court terme	–	26 097	12 498
	119 055 \$	101 794 \$	120 265 \$

La trésorerie de la société détenue auprès des banques porte intérêt à des taux variables. Les dépôts à court terme au 29 octobre 2016 portaient intérêt à un taux de 0,6 % (0,7 % au 28 janvier 2017).

5. STOCKS

Au cours du trimestre et des neuf mois clos le 28 octobre 2017, les stocks comptabilisés à titre de coût des biens vendus se sont élevés à 102 958 \$ et à 303 975 \$, respectivement (101 622 \$ et 297 375 \$ pour le trimestre et les neuf mois clos le 29 octobre 2016). De plus, pour le trimestre et les neuf mois clos le 28 octobre 2017, la société a comptabilisé dans le coût des biens vendus des montants de 3 510 \$ et de 8 825 \$ (4 065 \$ et 9 602 \$ pour le trimestre et les neuf mois clos le 29 octobre 2016) au titre de la dépréciation des stocks du fait que la valeur nette de réalisation était inférieure au coût. Aucune dépréciation des stocks constatée au cours des périodes précédentes n'a fait l'objet d'une reprise.

6. GOODWILL

Aux fins du test de dépréciation, le goodwill a été affecté aux groupes d'unités génératrices de trésorerie (« UGT »), soit la bannière Addition Elle.

Le goodwill est soumis à un test de dépréciation chaque année à la date de clôture de l'exercice, ou plus souvent si des événements ou des circonstances laissent croire qu'il pourrait avoir subi une perte de valeur. Étant donné la baisse de rentabilité de la bannière Addition Elle par rapport aux prévisions et aux périodes antérieures, la société a déterminé qu'un test de dépréciation intermédiaire au 28 octobre 2017 s'imposait. Pour évaluer si le goodwill affecté à la bannière Addition Elle a perdu de la valeur, la valeur comptable de ce groupe d'UGT a été comparée à sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable correspond à la valeur la plus élevée entre la valeur d'utilité et la juste valeur diminuée des coûts de vente.

Au 28 octobre 2017, la valeur recouvrable de l'UGT de la bannière Addition Elle a été déterminée en fonction de la valeur d'utilité et calculée en actualisant les flux de trésorerie futurs générés par l'utilisation continue. Les flux de trésorerie projetés sur une période de trois ans ont été utilisés et ajustés en fonction d'une valeur finale. Pour les exercices 2019 à 2021, les projections des flux de trésorerie ont été établies en fonction de l'expérience passée, des résultats d'exploitation réels et des projections budgétaires, en supposant une croissance des ventes de 3 % pour l'exercice 2019 et de 2 % pour les exercices 2020 et 2021. La valeur finale est fondée sur le taux de croissance moyen à long terme du secteur, estimé à 2 %. Les flux de trésorerie projetés ont été actualisés selon un taux après impôt de 14 %. Le taux d'actualisation a été estimé en fonction du coût moyen pondéré du capital (le « CMPC »), lequel était fondé sur un taux sans risque, une prime de risque lié aux capitaux propres ajustée pour tenir compte des bêtas de sociétés cotées en bourse comparables, une prime de risque non systématique, un coût de la dette après impôt basé sur le rendement des obligations des sociétés et la structure du capital de la société.

Par suite du test, la société a comptabilisé une perte de valeur du goodwill de 26 340 \$ pour le trimestre et les neuf mois clos le 28 octobre 2017.

Du fait de la perte de valeur comptabilisée au titre de l'UGT de la bannière Addition Elle, la valeur recouvrable est égale à la valeur comptable. Ainsi, toute variation défavorable des principales hypothèses mentionnées ci-haut aurait pour effet d'aggraver la perte de valeur.

7. FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITEURS

	28 octobre 2017	29 octobre 2016	28 janvier 2017
Dettes fournisseurs	75 921 \$	81 041 \$	74 394 \$
Créditeurs au titre des avantages du personnel	17 634	21 096	22 507
Autres créditeurs non commerciaux	14 536	12 961	14 353
Créditeurs relatifs aux locaux	9 530	11 164	9 189
Provision pour retours sur ventes	2 160	1 965	997
	119 781	128 227	121 440
Moins la partie non courante	6 024	7 380	7 186
	113 757 \$	120 847 \$	114 254 \$

La partie non courante des fournisseurs et autres créditeurs comprend les montants suivants :

	28 octobre 2017	29 octobre 2016	28 janvier 2017
Loyers différés et autres créditeurs relatifs aux locaux	6 024 \$	7 035 \$	6 671 \$
Unités d'actions liées au rendement (note 10)	—	345	515
Total de la partie non courante des fournisseurs et autres créditeurs	6 024 \$	7 380 \$	7 186 \$

8. PRODUITS DIFFÉRÉS

	28 octobre 2017	29 octobre 2016	28 janvier 2017
Points et primes de fidélisation accordés aux termes des programmes de fidélisation	6 280 \$	6 025 \$	7 981 \$
Cartes-cadeaux non utilisées	7 612	6 680	13 497
	13 892 \$	12 705 \$	21 478 \$

9. CAPITAL SOCIAL ET AUTRES COMPOSANTES DES CAPITAUX PROPRES

Les variations du capital social pour chacune des périodes présentées ci-dessous se détaillent comme suit :

	Pour les neuf mois clos les			
	28 octobre 2017		29 octobre 2016	
	Nombre d'actions (en milliers)	Valeur comptable	Nombre d'actions (en milliers)	Valeur comptable
Actions ordinaires				
Solde à l'ouverture et à la clôture de la période	13 440	482 \$	13 440	482 \$
Actions de catégorie A sans droit de vote				
Solde à l'ouverture et à la clôture de la période	49 890	37 915	49 890	37 915
Total du capital social	63 330	38 397 \$	63 330	38 397 \$

Capital social autorisé

La société a autorisé aux fins d'émission un nombre illimité d'actions ordinaires et d'actions de catégorie A sans droit de vote. Ni les actions ordinaires ni les actions de catégorie A sans droit de vote n'ont de valeur nominale. Toutes les actions émises sont entièrement libérées.

Les actions ordinaires et les actions de catégorie A sans droit de vote de la société ont égalité de rang en ce qui concerne le droit qu'elles confèrent de recevoir des dividendes ou de participer à la distribution d'actifs de la société. Toutefois, dans le cas d'un dividende en actions, les porteurs d'actions de catégorie A sans droit de vote auront le droit de recevoir des actions de catégorie A sans droit de vote et les porteurs d'actions ordinaires auront le droit de recevoir des actions ordinaires.

Achat d'actions aux fins d'annulation

Au cours du trimestre et des neuf mois clos le 28 octobre 2017, la société n'a acheté aucune action aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités approuvée en décembre 2016. Pour obtenir de plus amples renseignements à propos de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, il y a lieu de se reporter aux états financiers consolidés annuels audités de la société pour l'exercice clos le 28 janvier 2017.

Cumul des autres éléments du résultat global

Le cumul des autres éléments du résultat global se détaille comme suit :

	Couvertures de flux de trésorerie	Écarts de conversion	Total du cumul des autres éléments du résultat global
Solde au 29 janvier 2017	(410) \$	(917) \$	(1 327) \$
Variation nette de la juste valeur des couvertures de flux de trésorerie (après impôt de 1 045 \$)	(2 891)	–	(2 891)
Transfert dans les stocks de la perte réalisée sur les couvertures de flux de trésorerie (après impôt de 510 \$)	1 411	–	1 411
Variation des écarts de change	–	71	71
Solde au 28 octobre 2017	(1 890) \$	(846) \$	(2 736) \$
Solde au 31 janvier 2016	7 514 \$	(1 120) \$	6 394 \$
Variation nette de la juste valeur des couvertures de flux de trésorerie (après impôt de 2 121 \$)	(5 799)	–	(5 799)
Transfert dans les stocks du profit réalisé sur les couvertures de flux de trésorerie (après impôt de 219 \$)	(598)	–	(598)
Variation des écarts de change	–	113	113
Solde au 29 octobre 2016	1 117 \$	(1 007) \$	110 \$

Dividendes

La société a déclaré et payé les dividendes suivants :

	Pour les trimestres clos les		Pour les neuf mois clos les	
	28 octobre 2017	29 octobre 2016	28 octobre 2017	29 octobre 2016
Actions ordinaires et actions de catégorie A sans droit de vote	3 167 \$	3 167 \$	9 501 \$	9 501 \$
Dividende par action	0,05 \$	0,05 \$	0,15 \$	0,15 \$

10. PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

Plan d'options sur actions

Le 8 juin 2016, la société a modifié son plan incitatif d'options sur actions. Dans le cadre du plan modifié, la société peut, à sa seule discrétion, attribuer des options sur actions ou des droits à l'appréciation d'actions. Le plan modifié permet à la société d'émettre, de temps à autre, l'équivalent d'au plus 10 % de ses actions de catégorie A sans droit de vote en circulation, par suite de l'exercice d'options attribuées aux termes du plan, à ses principaux dirigeants et à son personnel clé. Conformément au plan modifié, l'attribution des options et le délai d'acquisition des droits liés à ces options, qui est habituellement d'au plus 4 ans (antérieurement, d'au plus 5 ans), sont à la discrétion du conseil d'administration, la durée maximale des options étant de 7 ans (antérieurement, 10 ans). Le prix d'exercice à payer pour chaque action de catégorie A sans droit de vote visée par une option sur actions est déterminé par le conseil d'administration à la date d'attribution, mais ce prix ne peut être inférieur au cours de clôture de l'action de la société le jour de bourse précédant immédiatement la date de prise d'effet de l'attribution. Les droits à l'appréciation d'actions donnent droit aux principaux dirigeants et au personnel clé de recevoir un paiement en trésorerie correspondant à l'augmentation du cours des actions de catégorie A sans

droit de vote de la société depuis la date d'attribution à la date d'acquisition des droits. Aucun droit à l'appréciation d'actions n'a été attribué ni n'est en circulation.

Toutes les options déjà émises et en circulation, avant la date d'entrée en vigueur du plan modifié, continuent de s'acquérir selon les modalités des plans antérieurs et demeurent assujetties à ces dernières.

La variation des options sur actions en circulation se présente comme suit :

	Pour les trimestres clos les				Pour les neuf mois clos les			
	28 octobre 2017		29 octobre 2016		28 octobre 2017		29 octobre 2016	
	Options (en milliers)	Prix d'exercice moyen pondéré	Options (en milliers)	Prix d'exercice moyen pondéré	Options (en milliers)	Prix d'exercice moyen pondéré	Options (en milliers)	Prix d'exercice moyen pondéré
En circulation à l'ouverture de la période	2 911	7,78 \$	3 794	9,31 \$	3 843	9,27 \$	3 610	9,62 \$
Attribution	—	—	50	6,49	—	—	345	4,70
Exercice	—	—	—	—	—	—	—	—
Renonciation	(44)	5,89	(71)	6,09	(976)	13,57	(182)	6,27
En circulation à la clôture de la période	2 867	7,81 \$	3 773	9,33 \$	2 867	7,81 \$	3 773	9,33 \$
Options exerçables à la clôture de la période	1 625	9,11 \$	1 970	11,90 \$	1 625	9,11 \$	1 970	11,90 \$

Aucune option sur actions n'a été attribuée au cours du trimestre et des neuf mois clos le 28 octobre 2017. Les coûts de rémunération liés aux options sur actions attribuées au cours du trimestre et des neuf mois clos le 29 octobre 2016 aux termes de l'approche fondée sur la juste valeur ont été calculés à l'aide des hypothèses suivantes :

	50 000 options attribuées 28 septembre 2016	295 000 options attribuées 8 juin 2016
Durée prévue des options	4,9 ans	4,4 ans
Taux d'intérêt sans risque	0,69 %	0,80 %
Volatilité prévue du cours de l'action	33,25 %	33,11 %
Taux moyen de rendement des actions	3,08 %	4,55 %
Juste valeur moyenne pondérée des options attribuées	1,37 \$	0,78 \$
Prix de l'action à la date d'attribution	6,49 \$	4,40 \$

Pour le trimestre et les neuf mois clos le 28 octobre 2017, la société a comptabilisé une charge de rémunération de 113 \$ et de 392 \$, respectivement, relativement à son régime d'options sur actions (173 \$ et 563 \$ pour le trimestre et les neuf mois clos le 29 octobre 2016) ainsi qu'un crédit au surplus d'apport correspondant.

Unités d'actions liées au rendement (régées en trésorerie)

La société offre un régime d'unités d'actions liées au rendement (« UAR ») destiné à ses cadres dirigeants et principaux dirigeants, régime qui leur donne droit de recevoir un paiement en trésorerie. Les UAR deviennent acquises en fonction des conditions de performance non liées au marché évaluées sur une période de trois exercices (la « période de performance »). Le nombre d'UAR dont les droits peuvent devenir acquis peut aller jusqu'à 1,5 fois le nombre réel d'UAR attribuées si une performance exceptionnelle est atteinte. Lors du règlement des UAR acquises, le paiement en trésorerie sera égal au nombre d'UAR multiplié par la juste valeur des actions ordinaires de la société, calculée en utilisant le cours du marché moyen pondéré des cinq jours de bourse commençant cinq jours de bourse suivant le jour où la société publie ses résultats financiers pour la période de performance.

Le 10 avril 2017, la société a attribué 322 000 UAR à un prix moyen pondéré par action de 5,09 \$ (409 000 UAR à un prix moyen pondéré de 4,52 \$ pour les neuf mois clos le 29 octobre 2016). Les UAR deviennent acquises intégralement une fois la période de performance terminée si les conditions non liées au marché préétablies sont respectées.

Le tableau qui suit résume les attributions d'UAR :

	Pour les trimestres clos les		Pour les neuf mois clos les	
	28 octobre 2017	29 octobre 2016	28 octobre 2017	29 octobre 2016
	UAR	UAR	UAR	UAR
	(en milliers)	(en milliers)	(en milliers)	(en milliers)
En circulation à l'ouverture de la période	664	409	388	–
Attribution	–	–	322	409
Renonciation	(25)	(13)	(71)	(13)
En circulation à la clôture de la période	639	396	639	396

Au 28 octobre 2017, la société ne prévoyait pas respecter les conditions de performance minimales non liées au marché exigées pour que toutes les UAR émises deviennent acquises. La société a comptabilisé un recouvrement de la charge de rémunération fondée sur des actions liée aux UAR de 522 \$ dans les frais de vente et de distribution et de 234 \$ dans les charges administratives, respectivement, pour le trimestre clos le 28 octobre 2017 (349 \$ dans les frais de vente et de distribution et 166 \$ dans les charges administratives pour les neuf mois clos le 28 octobre 2017), ainsi qu'une réduction correspondante des autres créiteurs non courants.

Au 29 octobre 2016, la société a comptabilisé une charge de rémunération fondée sur des actions liée aux UAR de 174 \$ dans les frais de vente et de distribution et de 83 \$ dans les charges administratives pour le trimestre clos le 29 octobre 2016 (236 \$ dans les frais de vente et de distribution et 109 \$ dans les charges administratives pour les neuf mois clos le 29 octobre 2016), ainsi qu'une augmentation correspondante des autres créiteurs non courants.

11. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

Lors de périodes intermédiaires, la provision pour impôt sur le résultat repose sur une estimation du bénéfice qui sera généré pour un exercice complet et elle est ajustée en fonction de l'incidence de l'ajustement de la juste valeur lié aux titres négociables et, pour le trimestre et les neuf mois clos le 28 octobre 2017, la dépréciation du goodwill. Les taux d'impôt sur le résultat effectifs annuels moyens estimés sont réévalués chaque date de clôture d'une période intermédiaire en fonction du bénéfice projeté pour l'exercice complet. Dans la mesure où les prévisions diffèrent des résultats réels, des ajustements sont comptabilisés lors de périodes ultérieures.

12. PRODUITS FINANCIERS ET CHARGES FINANCIÈRES

	Pour les trimestres clos les		Pour les neuf mois clos les	
	28 octobre 2017	29 octobre 2016	28 octobre 2017	29 octobre 2016
Produits de dividendes liés aux titres négociables	611 \$	612 \$	1 818 \$	1 875 \$
Produits d'intérêts	350	201	752	518
Variation nette de la juste valeur des titres négociables	2 089	498	5 276	4 081
Profit de change	976	722	577	—
Produits financiers	4 026	2 033	8 423	6 474
Charges d'intérêts – emprunt hypothécaire	8	39	47	139
Perte de change	—	—	—	1 540
Charges financières	8	39	47	1 679
Produits financiers nets	4 018 \$	1 994 \$	8 376 \$	4 795 \$

13. (PERTE) BÉNÉFICE PAR ACTION

Le calcul (de la perte) du bénéfice de base et diluée par action est fondé sur une perte nette de 16 836 \$ et de 13 731 \$, respectivement, pour le trimestre et les neuf mois clos le 28 octobre 2017 (bénéfice net de 7 615 \$ et de 10 604 \$ pour le trimestre et les neuf mois clos le 29 octobre 2016).

Le nombre d'actions (en milliers) utilisé dans le calcul (de la perte) du bénéfice par action se présente comme suit :

	Pour les trimestres clos les		Pour les neuf mois clos les	
	28 octobre 2017	29 octobre 2016	28 octobre 2017	29 octobre 2016
Nombre moyen pondéré d'actions – de base	63 330	63 330	63 330	63 330
Nombre moyen pondéré d'actions – dilué	63 330	63 359	63 330	63 330

Toutes les options sur actions ont été exclues du calcul de la perte diluée par action pour le trimestre et les neuf mois clos le 28 octobre 2017, celles-ci étant réputées avoir un effet antidilutif puisque la société affiche une perte. Pour le trimestre et les neuf mois clos le 29 octobre 2016, un nombre total de 3 498 200 options sur actions et de 3 773 200 options sur actions, respectivement, a été exclu du calcul du bénéfice dilué par action, celles-ci étant réputées avoir un effet antidilutif.

La valeur de marché moyenne des actions de la société aux fins du calcul de l'effet dilutif des options sur actions était fondée sur les cours du marché pour la période au cours de laquelle les options étaient en circulation.

14. INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

	28 octobre 2017	29 octobre 2016	28 janvier 2017
Opérations sans effet sur la trésorerie			
Entrées d'immobilisations corporelles			
et incorporelles incluses dans les fournisseurs			
et autres créditeurs	2 976 \$	903 \$	973 \$

Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles et les pertes de valeur comprennent des radiations d'immobilisations corporelles liées à la fermeture de magasins et des charges au titre des pertes de valeur sur des actifs liées aux magasins dont la performance est insatisfaisante de 1 309 \$ et de 3 156 \$ pour le trimestre et les neuf mois clos le 28 octobre 2017, respectivement (801 \$ et 2 485 \$ pour le trimestre et les neuf mois clos le 29 octobre 2016). La perte de valeur liée aux immobilisations corporelles est attribuable à la baisse de rentabilité enregistrée par des magasins individuels (unités génératrices de trésorerie, « UGT »). Par ailleurs, au cours du trimestre et des neuf mois clos le 28 octobre 2017, des pertes de valeur d'actifs de 224 \$ et de 496 \$ ont été reprises à la suite d'un accroissement de la rentabilité de certaines UGT (néant et 774 \$ pour le trimestre et les neuf mois clos le 29 octobre 2016). Les pertes de valeur nettes ont été comptabilisées dans les frais de vente et de distribution.

15. INSTRUMENTS FINANCIERS

Classement comptable et justes valeurs

Le tableau suivant présente les valeurs comptables et les justes valeurs des actifs financiers et des passifs financiers, y compris leur niveau dans la hiérarchie de la juste valeur. Il ne comporte pas d'information sur la juste valeur pour les actifs financiers et les passifs financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur si la valeur comptable constitue une estimation raisonnable de la juste valeur. La société a déterminé que la juste valeur de ses actifs et passifs financiers courants (autres que ceux énumérés ci-dessous) se rapproche de leur valeur comptable respective aux dates de clôture en raison de l'échéance à court terme de ces instruments financiers.

	28 octobre 2017						
	Valeur comptable				Juste valeur		
	Juste valeur par le biais du résultat net	Juste valeur des instruments de couverture	Coût amorti	Total	Niveau 1	Niveau 2	Total
Actifs financiers évalués à la juste valeur							
Actif financier dérivé	– \$	1 638 \$	– \$	1 638 \$	– \$	1 638 \$	1 638 \$
Titres négociables	60 040 \$	– \$	– \$	60 040 \$	60 040 \$	– \$	60 040 \$
Passifs financiers évalués à la juste valeur							
Passif financier dérivé	– \$	5 521 \$	– \$	5 521 \$	– \$	5 521 \$	5 521 \$
Passifs financiers non évalués à la juste valeur							
Dette à long terme	– \$	– \$	153 \$	153 \$	– \$	153 \$	153 \$

29 octobre 2016							
	Valeur comptable				Juste valeur		
	Juste valeur par le biais du résultat net	Juste valeur des instruments de couverture	Coût amorti	Total	Niveau 1	Niveau 2	Total
Actifs financiers évalués à la juste valeur							
Actif financier dérivé	– \$	3 267 \$	– \$	3 267 \$	– \$	3 267 \$	3 267 \$
Titres négociables	49 270 \$	– \$	– \$	49 270 \$	49 270 \$	– \$	49 270 \$
Passifs financiers évalués à la juste valeur							
Passif financier dérivé	– \$	3 678 \$	– \$	3 678 \$	– \$	3 678 \$	3 678 \$
Passifs financiers non évalués à la juste valeur							
Dette à long terme	– \$	– \$	2 141 \$	2 141 \$	– \$	2 201 \$	2 201 \$

28 janvier 2017							
	Valeur comptable				Juste valeur		
	Juste valeur par le biais du résultat net	Juste valeur des instruments de couverture	Coût amorti	Total	Niveau 1	Niveau 2	Total
Actifs financiers évalués à la juste valeur							
Actif financier dérivé	– \$	1 386 \$	– \$	1 386 \$	– \$	1 386 \$	1 386 \$
Titres négociables	54 764 \$	– \$	– \$	54 764 \$	54 764 \$	– \$	54 764 \$
Passifs financiers évalués à la juste valeur							
Passif financier dérivé	– \$	3 160 \$	– \$	3 160 \$	– \$	3 160 \$	3 160 \$
Passifs financiers non évalués à la juste valeur							
Dette à long terme	– \$	– \$	1 655 \$	1 655 \$	– \$	1 704 \$	1 704 \$

Aucun transfert n'a eu lieu entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs au cours des périodes closes le 28 octobre 2017, le 29 octobre 2016 et le 28 janvier 2017.

Instruments financiers dérivés

La société a conclu avec ses banques des contrats de change à terme visant le dollar américain. Ces contrats de change se prolongent normalement sur une période d'au plus 12 mois.

Les contrats de change, qui sont tous désignés comme couvertures de flux de trésorerie, se détaillent comme suit :

	28 octobre 2017				
	Prix d'exercice moyen	Montant notionnel en \$ US	Actif financier dérivé	Passif financier dérivé	Montant net
Contrats de change à terme	1,303 \$	199 500 \$	1 638 \$	(5 521) \$	(3 883) \$
	29 octobre 2016				
	Prix d'exercice moyen	Montant notionnel en \$ US	Actif financier dérivé	Passif financier dérivé	Montant net
Contrats de change à terme	1,340 \$	166 500 \$	3 267 \$	(3 678) \$	(411) \$
	28 janvier 2017				
	Prix d'exercice moyen	Montant notionnel en \$ US	Actif financier dérivé	Passif financier dérivé	Montant net
Contrats de change à terme	1,319 \$	197 000 \$	1 386 \$	(3 160) \$	(1 774) \$

16. GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Les politiques de gestion des risques de la société sont établies de manière à permettre l'identification et l'analyse des risques auxquels la société est exposée, la conception de structures appropriées visant à limiter et à contrôler les risques, ainsi que la surveillance des risques et le respect de ces limites. Les politiques et les systèmes de gestion des risques sont régulièrement passés en revue afin que soient prises en compte l'évolution des conditions du marché et les activités de la société. Au cours des neuf mois clos le 28 octobre 2017, l'exposition de la société aux risques n'a pas changé de façon importante en regard de celle décrite dans les états financiers consolidés annuels audités de la société pour l'exercice clos le 28 janvier 2017.